



VARENNES

AVIS PUBLIC

USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Varennes statuera sur une autorisation d'usage conditionnel, telle que présentée par les propriétaires ci-après mentionnés, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **6 mars 2023, à compter de 20 h**, à la Maison St-Louis, au 35, rue de la Fabrique, à Varennes.

Demande numéro 2022-131-416, rue du Parcours
Permettre l'aménagement d'un logement complémentaire

Le motif de la demande vise à permettre l'aménagement d'un logement complémentaire. Le terrain est situé dans la zone H-649.

Une présentation du dossier est disponible à la suite du présent avis.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande ou transmettre par écrit ses commentaires à la directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe, d'ici cette date, aux coordonnées suivantes :

Service des Affaires corporatives et du Greffe
VILLE DE VARENNES
175 rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 1T5
greffe@ville.varennes.qc.ca

Le présent avis est donné en conformité avec l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Varennes ce 15 février 2023.

La directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe,

Me Johanne Fournier, OMA



Hôtel de ville
Services administratifs
175, rue Sainte-Anne, case postale 5000
Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 652-2655



Bibliothèque de Varennes
Service arts, culture et bibliothèque
2221, boul. René-Gaultier
Varennes (Québec) J3X 1E3
Téléphone 450 652-3949



Garage municipal
Service des travaux publics
2650, rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 0B6
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 929-1636



Document accompagnant l'avis public pour la demande d'usage conditionnel n° 2022-131 afin de permettre l'aménagement d'un logement complémentaire sis au 416, rue du Parcours

PRÉSENTATION DU DOSSIER (LOCALISATION DU TERRAIN VISÉ)



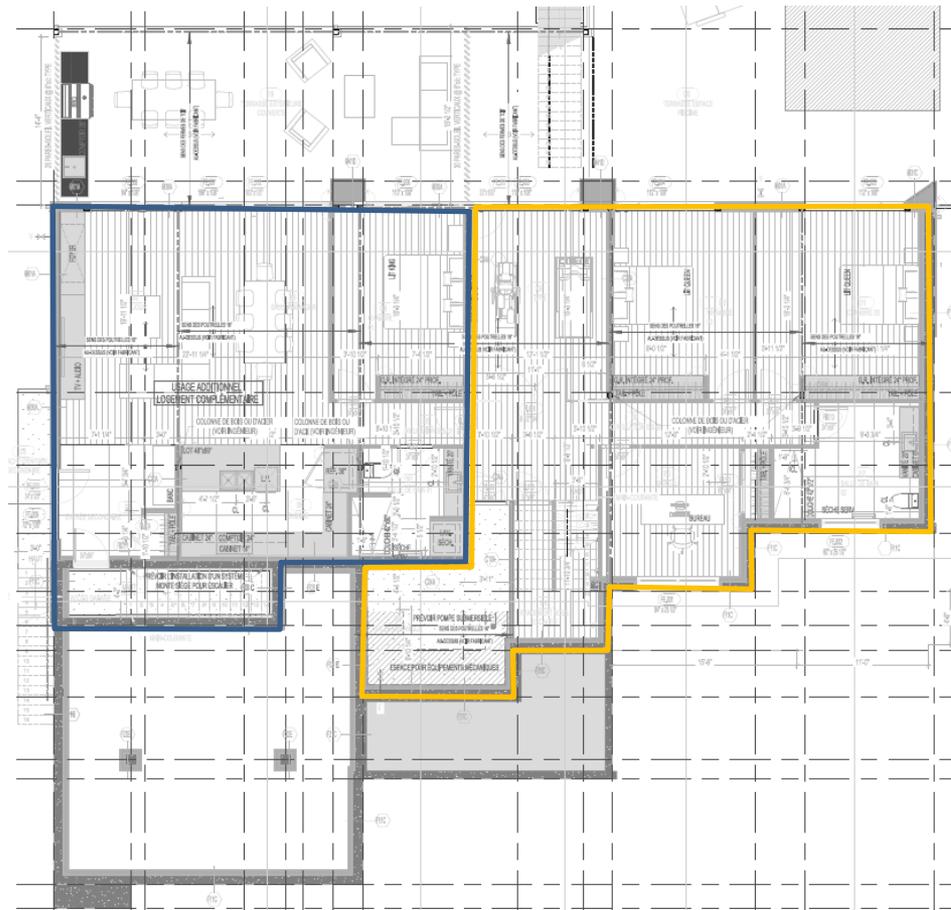
PRÉSENTATION DU DOSSIER (BÂTIMENT PROJETÉ)



PRÉSENTATION DU DOSSIER (PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SOUS-SOL)

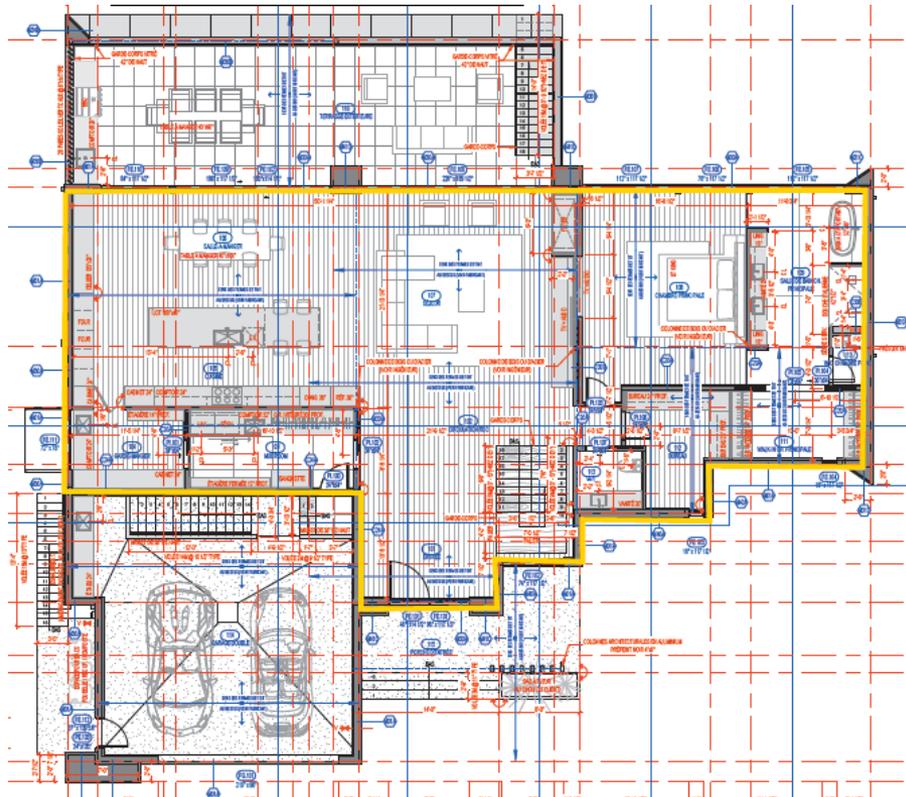
— Espace destiné au logement principal

— Espace destiné au logement complémentaire



PRÉSENTATION DU DOSSIER (PLAN D'AMÉNAGEMENT DU REZ-DE-CHAUSSÉE)

- Espace destiné au logement principal (totalité du rez-de-chaussée)
- Espace destiné au logement Complémentaire (aucun espace situé au rez-de-chaussée)



NATURE DE LA DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Demande d'usage conditionnel afin de permettre l'aménagement d'un logement complémentaire au 416, rue du Parcours, le tout, tel qu'illustré sur les plans de la compagnie Brainnüstudio, dossier «18-5240», déposé le 26 janvier 2023.

Le projet consiste à construire une nouvelle résidence unifamiliale isolée comportant un étage et à y aménager un logement au niveau du sous-sol. L'accès au logement se fera par l'extérieur à l'aide d'une porte située sur le mur latéral gauche desservie par un escalier extérieur. La superficie de plancher du logement complémentaire est de 112 m², ce qui représente environ 25% de la superficie totale de plancher.

À cause du dénivelé du terrain, le logement complémentaire comportera une fenestration importante donnant sur le fleuve.

Le dossier a été présenté au Comité consultatif d'urbanisme en date du 8 février 2023. Les membres ont fait une recommandation favorable.